
Manitoba 

**Rapport annuel
2001-2002**

**Direction générale des services
aux personnes âgées**

À son honneur
L'honorable Peter M. Liba
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

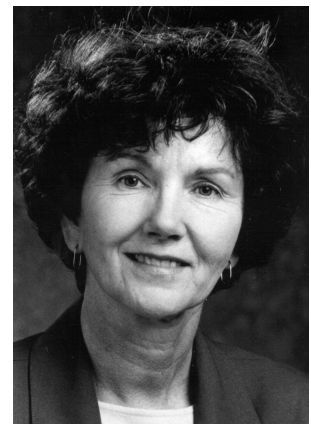
Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de présenter à Votre honneur le Rapport annuel de la Direction générale des services aux personnes âgées du Manitoba pour l'année se terminant le 31 mars 2002.

Veillez recevoir, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La ministre,

Diane McGifford



Madame Diane McGifford
Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées
Palais législatif, bureau 156
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame la ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, pour approbation, le Rapport annuel 2001-2002 de la Direction générale des services aux personnes âgées du Manitoba.

Au cours de l'exercice 2001-2002, la Direction générale a continué à servir de source centrale de renseignements et d'orientation pour les personnes âgées et leurs familles, ainsi que pour les organismes de personnes âgées et le gouvernement. Notre personnel a poursuivi son travail visant à promouvoir des politiques, des programmes et des services répondant aux besoins et aux préoccupations des personnes âgées.

La structure organisationnelle de la Direction générale a changé et compte maintenant un nouveau directeur administratif et de nouveaux membres du personnel. Diverses initiatives de planification ont été entreprises et ont donné lieu à notre nouvelle mission, qui est de *guider le gouvernement afin de créer un milieu favorisant la santé, l'autonomie et le bien-être de toutes les personnes âgées du Manitoba*. Dans le cadre de cette planification, la Direction générale a établi de plus importants partenariats avec les ministères, les offices régionaux de la santé et d'autres administrations, et a accru sa présence dans les régions rurales et du nord du Manitoba.

La Direction générale a continué à jouer un rôle de chef de file dans la prestation d'une stratégie multidisciplinaire de lutte contre la violence envers les personnes âgées. Les éléments clés de sa stratégie ont consisté à embaucher une conseillère et une coordonnatrice en matière de violence envers les personnes âgées, mettre sur pied une Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements, éduquer et sensibiliser les gens, et former des équipes d'intervention et de surveillance communautaires.

Le Direction générale a participé activement à bon nombre de comités, notamment la stratégie provinciale en matière d'activité physique, le Manitoba Caregiver Network, le comité consultatif du ministre de la Santé sur le diabète, le Aboriginal Continuing Care Committee, le Comité manitobain chargé de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer, le comité d'étude sur le transport des personnes âgées et le Seniors Crime and Safety Network. Au niveau national, le personnel de la Direction générale a oeuvré au sein de groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux (FPT) sur les questions relatives à la violence envers les personnes âgées, la sûreté et la sécurité, et la technologie.

La Direction générale a continué à fournir un soutien administratif et à la recherche au Conseil manitobain sur le vieillissement. Elle a aidé le Conseil à préparer les célébrations du Prix du mérite, qui vise à rendre hommage aux personnes et aux organisations qui ont posé des gestes exemplaires envers les personnes âgées. La Direction générale a également aidé des groupes de personnes âgées à organiser les activités de la Journée des aînés et des anciens dans toute la province.

Pour faciliter sa planification, la Direction générale a signé un contrat avec le Centre d'étude sur le vieillissement de l'Université du Manitoba afin qu'il tienne des consultations dans toute la province en janvier et février 2002. Le rapport final de ce processus renfermait les domaines prioritaires et les questions devant être traitées. Le personnel de la Direction générale est conscient des défis que présente le vieillissement de la population. Dans moins de vingt ans, un tiers des Manitobains et Manitobaines auront plus de cinquante-cinq ans.

La Direction générale des services aux personnes âgées s'engage à promouvoir la santé des personnes âgées et travaille avec diligence au sein du gouvernement et à l'extérieur de celui-ci de manière à promouvoir les intérêts de nos citoyens âgés et de planifier en fonction de leurs besoins actuels et à venir.

Je vous prie de recevoir, Madame la ministre,
l'expression de ma plus haute considération.

Le sous-ministre,

Tom Carson



Table des matières

	<u>Page</u>
Introduction	1
Mission et rôle	1
Organisation	2
Direction générale des services aux personnes âgées	4
Conseil manitobain sur le vieillissement	12
Information financière	15
Historique	17

Introduction

Le rapport annuel est organisé selon la structure des crédits de la Direction générale, laquelle reflète les crédits autorisés à la Direction générale, tels qu'approuvés par l'Assemblée législative.

Le rapport comprend les renseignements suivants au sujet de la Direction générale et du Conseil manitobain sur le vieillissement : mandat, organisation, principales dépenses relatives aux crédits, et un tableau chronologique de cinq ans des dépenses et de la dotation en personnel.

Mission et rôle

Créée en 1988, la Direction générale des services aux personnes âgées soutient la ministre en ce qui a trait à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'examen des politiques et des programmes touchant les personnes âgées. La ministre et la Direction générale travaillent avec tous les ministères à promouvoir la création d'un milieu au sein de la Province du Manitoba qui permette aux personnes âgées d'améliorer leur santé et d'accroître leur autonomie et leur bien-être afin d'avoir une bonne qualité de vie.

Les responsabilités générales de la Direction générale comprennent ce qui suit :

- jouer un rôle consultatif auprès des ministères;
- établir des liens entre le gouvernement provincial, les autres ordres de gouvernement et les organisations qui dispensent des services aux personnes âgées;
- fournir des services d'éducation, d'information et d'orientation sur une vaste gamme de sujets et de différentes manières;
- jouer un rôle de chef de file dans la prestation d'une stratégie provinciale de lutte contre la violence envers les personnes âgées;
- offrir un soutien administratif et une aide à la recherche au Conseil manitobain sur le vieillissement.

Organisation

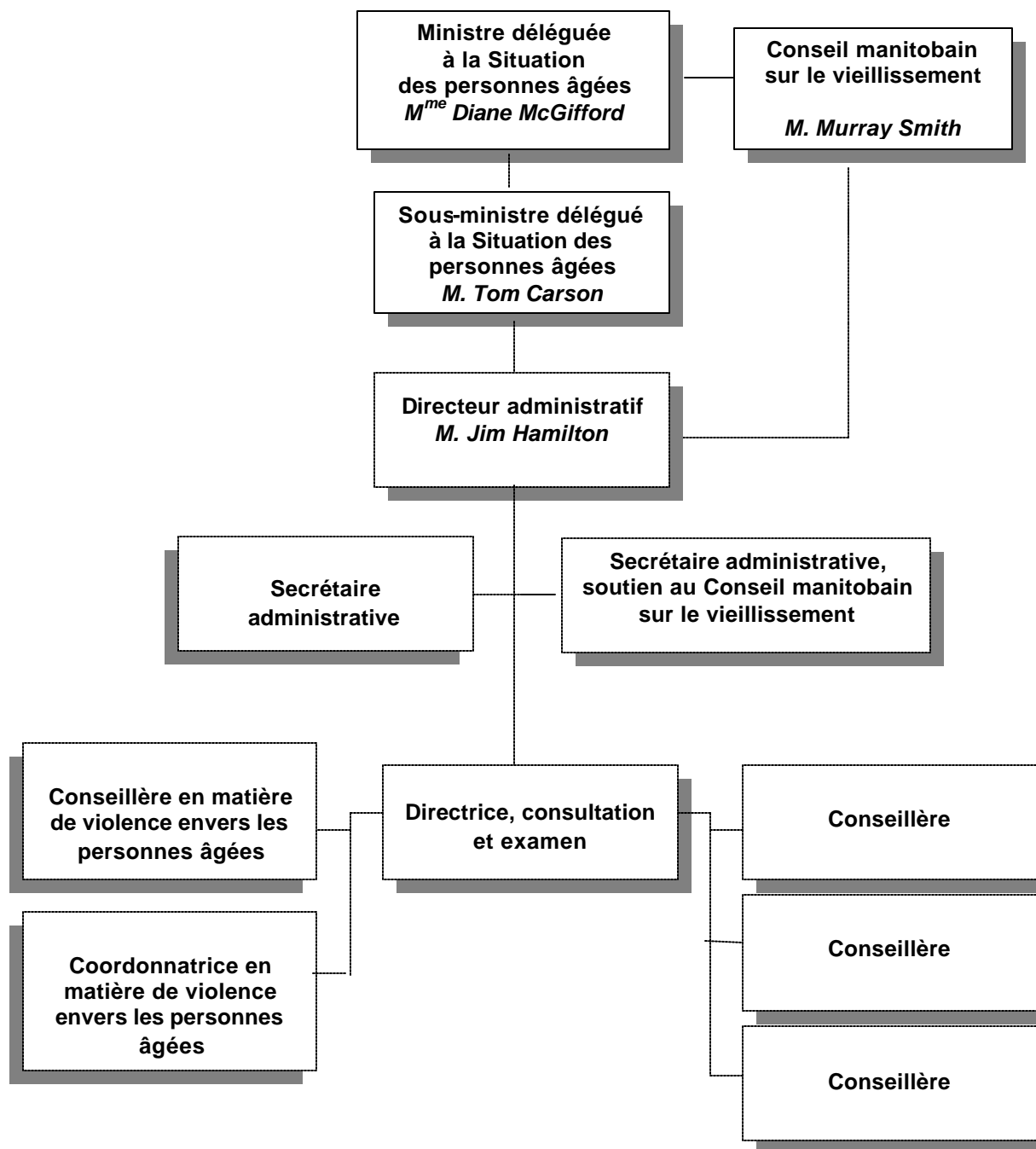
La structure organisationnelle de la Direction générale des services aux personnes âgées est la suivante : la Direction générale comprend un directeur administratif; une directrice, consultation et examen; trois conseillères; une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées; une coordonnatrice en matière de violence envers les personnes âgées; une secrétaire administrative et une secrétaire administrative, soutien au Conseil manitobain sur le vieillissement.

Le Conseil manitobain sur le vieillissement, nommé par la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées, relève de la ministre et bénéficie du soutien administratif de la Direction générale. Vous trouverez plus de renseignements sur le ***Conseil manitobain sur le vieillissement*** à la page 12.

La Direction générale des services aux personnes âgées et le Conseil manitobain sur le vieillissement ne sont régis par aucune loi.

Direction générale des services aux personnes âgées et Conseil manitobain sur le vieillissement

Organigramme – au 31 mars 2002



Direction générale des services aux personnes âgées

Les deux principales fonctions de la Direction générale des services aux personnes âgées sont l'examen et l'élaboration des politiques, et le soutien et le développement communautaires.

Examen et élaboration des politiques

L'examen et l'élaboration des politiques sont importants en ce qui a trait à la planification gouvernementale et à la prestation de programmes à l'intention des personnes âgées. Au cours de l'année 2001-2002, la Direction générale a poursuivi son travail en ce sens :

- en procurant de l'information et des analyses à la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées sur divers sujets, dont la sûreté et la sécurité, les soins de santé, la violence envers les personnes âgées, le logement, le transport, la sécurité financière, les services aux aînés, les problèmes de consommation et les données démographiques sur le vieillissement;
- en collaborant avec les ministères à l'élaboration d'une politique et à l'évaluation des programmes dont la prestation a des conséquences sur la vie des personnes âgées;
- en jouant un rôle de chef de file dans la prestation d'une stratégie multidisciplinaire de lutte contre la violence envers les personnes âgées. Les éléments clés de sa stratégie ont consisté à embaucher une conseillère et une coordonnatrice en matière de violence envers les personnes âgées, à mettre sur pied une Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements, à éduquer et sensibiliser les gens, et à former des équipes d'intervention et de surveillance communautaires.
- en poursuivant son travail avec les représentants de divers ministères et organismes gouvernementaux dans le but de développer la Banque de données sur les politiques et les programmes touchant les aînés, un outil du Cadre national sur le vieillissement.
- en constituant une base d'information, à l'intention des ministères, sur des sujets comme les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, le processus du vieillissement, les changements démographiques, la retraite et le concept de vie active;
- en mettant à jour une base de données statistiques sur les personnes âgées du Manitoba à partir des données provenant de sources comme : Statistique Canada, Santé Manitoba, Bureau des statistiques du Manitoba et Santé Canada, Division du vieillissement et des aînés;

- en travaillant de concert avec les offices régionaux de la santé, tous les niveaux de gouvernements et les organismes communautaires, dans le but de les aider à répertorier les besoins et les préoccupations des personnes âgées;
- en signant un contrat avec le Centre d'étude sur le vieillissement de l'Université du Manitoba afin qu'il entreprenne des consultations à l'échelle de la province de manière à pouvoir déterminer les domaines prioritaires devant être traités;
- en demeurant bien informée et en prenant part aux débats touchant les personnes âgées de différentes manières, soit en participant à des comités, en collaborant avec les autres provinces et territoires et en soutenant le travail du Conseil manitobain sur le vieillissement.

Comités

La Direction générale participe à divers comités gouvernementaux et non gouvernementaux, notamment :

- comité d'étude sur le transport des personnes âgées
- City of Winnipeg Handi-Transit Policy Advisory Committee
- Seniors Crime and Safety Network
- Aboriginal Seniors Continuing Care Committee
- stratégie provinciale en matière d'activité physique
- stratégie en matière de politique sur l'alimentation et la nutrition
- comité consultatif du ministre de la Santé sur le diabète
- Manitoba Caregiver Network
- Comité d'étude des Services de soutien pour personnes âgées
- Comité manitobain chargé de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer
- comité consultatif national sur *Community Care for Seniors: Helping Family Caregivers of Seniors Overcome Barriers to Using Services*

La plupart des comités, notamment le Groupe interorganismes pour les personnes âgées qui est présidé par la Direction générale, interagissent directement avec les personnes âgées et les organisations clés d'aînés, ce qui contribue grandement à la réalisation du mandat de la Direction générale.

Travaux FPT

Les ministres FPT délégués à la Situation des personnes âgées se sont rencontrés périodiquement dans le but de discuter de questions d'intérêt commun qui dépassent les limites des sphères de compétence et des secteurs. Ces rencontres ont permis aux ministres de partager de l'information sur les initiatives actuelles et d'explorer et de prendre des mesures communes pour répondre aux besoins d'une société vieillissante et de relever les défis qu'elle lui impose. Les fonctionnaires des trois niveaux de gouvernement ont examiné ensemble certaines questions choisies en vue de préparer ces rencontres. En 2001-2002, la Direction générale a :

- oeuvré activement au sein de groupes de travail FPT à la préparation de documents d'information et à la rédaction de documents de discussion à soumettre aux ministres. Certains sujets sur lesquels se sont penchés les ministres délégués à la Situation des aînés en 2001 comprennent : les conséquences d'une société vieillissante et la planification, la sûreté et la sécurité des personnes âgées, la technologie et le vieillissement, l'aide informelle et les meilleures pratiques en matière de prévention des chutes chez les personnes âgées;
- participé à des réunions périodiques avec les fonctionnaires chargés de la situation des personnes âgées des trois niveaux de gouvernement. Le directeur administratif de la Direction générale assumait le rôle de coprésident.

Conseil manitobain sur le vieillissement

La Direction générale des services aux personnes âgées procure au Conseil manitobain sur le vieillissement un soutien administratif et un soutien relatif à la recherche. La Direction générale a appuyé le Conseil pour la préparation des réunions, la recherche documentaire nécessaire à la préparation des exposés de position et des ordres du jour, la rédaction des procès-verbaux, la préparation des présentations et la correspondance. En outre, le personnel de la Direction générale a révisé le *Guide des aînés du Manitoba*, a continué la distribution de ses feuillets de renseignements éducatifs et a aidé les membres du Conseil à mettre en oeuvre le programme du Prix du mérite.

Soutien et développement communautaires

Au cours de l'exercice 2001-2002, la Direction générale a continué de servir de source centrale de renseignements et d'orientation pour les personnes âgées et leurs familles, ainsi que pour les organismes de personnes âgées et le gouvernement. La Direction générale a mis sur pied ce qui suit :

Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées

Cette ligne d'information bilingue sans frais pour les aînés a reçu environ 4 400 appels de partout dans la province. Les appelants profitent des connaissances spécialisées du personnel en matière de ressources et de programmes pour aînés, de même que d'une assistance personnalisée et rapide, au besoin.

Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements

Cette ligne bilingue sans frais d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements a reçu environ 169 appels de partout dans la province. Cette ligne permet aux aînés, aux membres de leur famille, aux fournisseurs de services et au public en général d'avoir accès aux renseignements sur les ressources actuellement offertes et d'obtenir de l'aide en vue d'avoir recours à ces ressources, tout en respectant la liberté de choix des personnes âgées.

Ligne téléphonique pour les mises en rapport ou les plaintes relatives aux soins prolongés

En juin 2001, la Direction générale des services aux personnes âgées a transféré la Ligne téléphonique pour les mises en rapport ou les plaintes relatives aux soins prolongés à Santé Manitoba. Durant le processus de transfert, le personnel de la Direction générale a travaillé avec l'Office de protection des personnes recevant des soins de Santé Manitoba afin de s'assurer que les appelants avaient un accès ininterrompu au service, qui leur permet d'enregistrer leurs préoccupations ou leurs plaintes en matière de soins ou de services offerts dans des foyers de soins personnels, et que ces personnes continuaient à voir leurs préoccupations traitées efficacement et en toute confidentialité.

Présentations, ateliers et formation

La Direction générale des services aux personnes âgées a continué de fournir des conférenciers aux organismes de services et aux organisations communautaires, ainsi qu'aux groupes gouvernementaux et universitaires, dont diverses facultés de l'Université du Manitoba et du *Red River College*, plusieurs regroupements féminins, des conseils de ressources communautaires, des établissements financiers, des foyers de soins personnels et les médias. Les sujets couvraient l'accès physique pour les personnes âgées, les communications, la représentation des aînés dans les médias, les soins prodigués aux personnes âgées, le processus du vieillissement, le travailleur âgé, la signification d'une société vieillissante, la vie active et positive, la retraite, la création de conseils d'administration et les ressources communautaires d'intérêt pour les personnes âgées.

La Direction générale a continué de promouvoir son *Through Other Eyes: A Vision for Customer Service*, un atelier de formation qui permet aux détaillants, aux fournisseurs de services et aux étudiants de prendre connaissance des défis qu'un bon nombre de personnes âgées ont à relever quotidiennement. Les connaissances acquises permettent aux gestionnaires et aux employés d'améliorer leurs produits, leurs services et leur milieu physique en vue de mieux servir les aînés. La Direction générale des services aux personnes âgées détient un permis exclusif au Manitoba et dispose d'un personnel et de bénévoles dûment qualifiés pour offrir le programme. En 2001-2002, le personnel a continué d'offrir de la formation dans les universités, les collèges communautaires et les conseils de ressources communautaires.

Consultations et conférences

Tout au long de l'année 2001-2002, le personnel a participé à des consultations et à des conférences sur le plan régional et national. Cela comprend la *Manitoba Association on Gerontology*, le symposium du Centre d'étude sur le vieillissement, la Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s (CVAA), la stratégie provinciale en matière d'activité physique, le congrès mondial annuel 2001 de l'Association canadienne de gérontologie, la Société Alzheimer et *Community Response Networks – Community in Action*.

De plus, le personnel a participé à des réunions de la *Manitoba Association of Multi-Purpose Seniors' Centres*, d'organisations d'aînés, d'organismes de services de soutien et d'offices régionaux de la santé partout dans la province. Ces rencontres ont permis d'échanger des renseignements sur les services, de discuter du rôle de la Direction générale des services aux personnes âgées et de connaître les points de vue et les préoccupations des personnes âgées de la région.

Publications et documentation

La Direction générale a mis à jour deux guides et a participé à plusieurs nouvelles initiatives éducatives :

- *Le Guide des aînés du Manitoba*, X^e édition (Conseil manitobain sur le vieillissement), a été révisé et réédité en mars 2002.
- Le Guide de renseignements juridiques à l'intention des personnes âgées - Testaments et successions – Procuration - Directives en matière de soins de santé publié avec la collaboration de l'Association d'éducation juridique communautaire (AEJC) et de Justice Manitoba (curateur public) a été révisé et réédité en mars 2002.
- La Direction générale a collaboré avec l'Office de la protection du consommateur du Manitoba et la GRC pour élaborer l'autocollant de porte et la brochure éducative *Protégez-vous!* qui présente de l'information sur la prévention du crime et des conseils de sécurité aux personnes âgées des régions rurales du Manitoba.
- Dans le cadre d'une initiative FPT, la Direction générale a imprimé une série de feuillets de renseignements intitulés *Utiliser la technologie? Certainement!* et élaborés en partenariat avec le Nova Scotia Centre of Aging de la Mount Saint Vincent University. Les feuillets de renseignements aident les lecteurs à mieux comprendre l'importance d'utiliser les technologies courantes.

La Direction générale fait également la promotion de deux publications FPT sur les chutes. Le *Guide des meilleures pratiques pour la prévention des chutes chez les aînés vivant dans la communauté* fournit de l'information sur les méthodes d'intervention et les stratégies efficaces en matière de chutes et le *Répertoire des programmes canadiens de prévention des chutes chez les aînés vivant dans la communauté* présente les programmes de prévention des chutes offerts au Canada.

La Direction générale a distribué d'autres documents imprimés sur des sujets comme la vie active et le bien-être, les directives en matière de soins de santé, les services aux aînés, le logement et diverses publications sur :

- L'âge et l'expérience au volant (1999), publié en partenariat avec la Division des permis et immatriculations de Transport et Services gouvernementaux Manitoba, la Société d'assurance publique du Manitoba, l'Association canadienne des automobilistes du Manitoba et Action-retraite Manitoba.
- Respectons les personnes âgées - Elles l'ont mérité (1999)
- Renseignements sur les mesures d'urgence à l'intention des personnes âgées

Le personnel de la Direction générale a continué à mettre sa bibliothèque de vidéocassettes éducatives à la disposition des personnes âgées, des fournisseurs de services, des groupes professionnels et des étudiants désireux d'emprunter certains titres. La collection sur ruban traite de diverses questions, notamment la conception de logements, les mythes sur le vieillissement, la prévention des chutes, la fraude téléphonique et la manière de déceler et de prévenir l'exploitation financière.

Housing Registry

En 2001-2002, les appelants ont continué à accéder au Provincial Housing Registry for Seniors de la Direction générale par l'entremise de la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées. Le registre comprend des renseignements sur les appartements, les condominiums, les coopératives, les baux viagers et autres possibilités offertes aux aînés du Manitoba rural. On peut obtenir, sur demande, un exemplaire d'imprimés d'ordinateur. Les renseignements sur le logement à Winnipeg sont offerts par Perspectives des aînés.

Mauvais traitement des personnes âgées

La conseillère en matière de violence envers les personnes âgées de la Direction générale offre des séances d'éducation et de sensibilisation et de la formation personnalisée sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées aux organisations professionnelles, aux étudiants et aux groupes de personnes âgées. La conseillère participe également à la mise sur pied d'équipes d'intervention et de surveillance communautaires visant à assurer la disponibilité de services de soutien aux personnes âgées dans les communautés et l'accessibilité à ces services. En 2001-2002, on a fait 52 présentations et tenu 22 consultations auprès d'environ 1 800 personnes.

Manifestations à l'intention des personnes âgées

La Direction générale a aidé les groupes de personnes âgées à organiser les célébrations de la Journée des aînés et des anciens dans toute la province en octobre. À Winnipeg, elle a collaboré avec le comité organisateur de l'Année internationale des volontaires et de la Journée des aînés et des anciens pour organiser une marche sur le bord de la rivière entre La Fourche et le Palais législatif.

La Direction générale a participé à un certain nombre de manifestations à l'intention des personnes âgées, telles que la Foire sur la santé 2001 (une exposition organisée par *Brandon Seniors for Seniors Co-op, Inc.*), *55 Plus Games* à Selkirk (parrainés par la *Manitoba Society of Seniors*), *Time of Your Life 2001* (une exposition pour les personnes de 50 ans et plus commanditée conjointement par Perspectives des aînés et Manitoba Blue Cross), et diverses autres activités visant à célébrer l'Année internationale des volontaires.

24 Direction générale des services aux personnes âgées :

Dépenses par crédit budgétaire de moindre importance	Réelles 2001-2002 \$	Prévues 2001-2002		Écart positif (négatif)	Expl. n°
		FTE	\$		
Salaires et avantages sociaux	402,8	9,0	476,8	(74,0)	
Autres dépenses	291,9	- - -	292,0	(0,1)	
Total pour la Direction générale des services aux personnes âgées	694,7	9,0	768,8	(74,1)	

Conseil manitobain sur le vieillissement

Le Conseil manitobain sur le vieillissement est un organisme consultatif relevant de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Le Conseil s'assure que les programmes et politiques du gouvernement relatifs aux personnes âgées reflètent le point de vue de celles-ci.

Les responsabilités générales du Conseil comprennent ce qui suit :

- établir les possibilités pour le gouvernement d'adapter des programmes, des politiques et des services afin de tenir compte de la structure par âge de la population manitobaine;
- sensibiliser le public et lui présenter le processus du vieillissement et ses répercussions sur tous les groupes d'âges au Manitoba;
- étudier et formuler des recommandations, à la demande de la ministre, sur des projets, des programmes, des propositions et des mesures législatives afin qu'ils reflètent mieux les besoins changeants des personnes âgées et répondent à leurs questions et préoccupations;
- favoriser le dialogue par le biais de réunions appropriées entre les organisations, les groupes et les particuliers intéressés afin de réaliser son mandat.

Le Conseil consultatif devait à l'origine rendre compte au ministre de la Santé par le biais du gérontologue de la province. Depuis mai 1994, le Conseil relève directement de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Ce changement a été apporté pour intégrer les activités relatives aux personnes âgées et pour refléter la vaste gamme d'enjeux, allant au-delà du secteur des soins de santé, liés aux personnes âgées au Manitoba.

Le Conseil est formé d'un maximum de quinze membres comprenant un président et un vice-président nommés par la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées pour une période de deux ans. Le Conseil est formé d'un échantillon représentatif de membres de divers milieux géographiques, de différents groupes ethniques et ayant offert des services communautaires au Manitoba. En avril et en novembre 2001, treize nouveaux membres ont été nommés au Conseil manitobain sur le vieillissement.

Le Conseil se rassemble environ tous les deux mois ou plus, selon les besoins ou à la demande de la ministre.

Des comités sont formés afin de répondre aux nouvelles questions ou préoccupations touchant les personnes âgées.

Le Conseil bénéficie du soutien administratif et d'une aide à la recherche de la Direction générale des services aux personnes âgées.

Le Conseil s'est réuni cinq fois en 2001-2002 et a entrepris les activités suivantes :

Politique et autres sujets de discussion

Sujets de discussion

Le Conseil a discuté des sujets suivants en 2001-2002 : les programmes financiers et les prestations financières, en particulier le cas des personnes âgées du Manitoba qui ne reçoivent pas le Supplément de revenu garanti, la taxe scolaire et l'impôt foncier, le logement, l'éducation continue, les services gériatriques, le transport et les personnes âgées et la pauvreté.

Lien avec d'autres organismes

Les membres du Conseil ont rencontré des représentants, ou entendu des présentations, des organismes ou des ministères suivants : Action-retraite Manitoba, ministère des Finances, Manitoba Teachers' Society, Manitoba Real Estate Board, Division du vieillissement et des aînés et Office régional de la santé de Winnipeg.

Fonctions communautaires

Comités

Les membres du Conseil ont pris part au comité directeur de l'Année internationale des volontaires, au Comité manitobain chargé de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer, au groupe de travail sur le transport des personnes âgées, au Groupe interorganismes pour les personnes âgées, au Manitoba Caregivers Network, au groupe de travail sur la prévention du diabète, au comité du Prix de mérite du Conseil manitobain sur le vieillissement et au comité organisateur de la Journée des aînés et des anciens.

Publications

- Le Conseil a revu et réédité le *Guide des aînés du Manitoba*, X^e édition, en mars 2002.
- Le Conseil a distribué les feuillets de renseignements conçus à l'intention des personnes âgées du Manitoba, et qui portent sur les sujets suivants :

Sécurité en appartement

Comment remplacer les pièces d'identité perdues

Conseils pratiques pour prévenir le vol de sacs à main
Conseil manitobain sur le vieillissement : Comment identifier les besoins
des personnes âgées
Pour faciliter la vie de ceux que vous laissez dans le deuil
Les aînés et la vie active
La sécurité à bord de votre véhicule

Projets

Le Prix de mérite du Conseil manitobain sur le vieillissement a été présenté à quatre lauréats méritants dans le cadre d'une cérémonie tenue en octobre 2001. Ce prix reconnaît des services ou des initiatives qui reflètent une attitude positive envers les aînés du Manitoba.

Manifestations

Les membres du Conseil ont participé à un certain nombre de manifestations dans la communauté, dont *Time of your Life 2001* et le symposium du Centre d'étude sur le vieillissement. Bon nombre de membres ont participé à la marche de la Journée des aînés et des anciens et ont assisté à la signature de la proclamation du Mois des personnes âgées et des anciens par la Province du Manitoba. Les membres ont également assisté à diverses conférences sur des questions portant sur les personnes âgées et le vieillissement, et aux réunions annuelles de plusieurs organisations de personnes âgées.

Section des données financières

Direction générale des services aux personnes âgées

Conciliation

(000 \$)

Détails	Prévisions 2001-2002
Budget principal 2001-2002	787,5
Prévisions 2001-2002	787,5

Direction générale des services aux personnes âgées

Résumé des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002
en comparaison avec l'exercice précédent

Prévisions 2001-02 (000 \$)	Affectations	Chiffres réels 2001-02 (000 \$)	Chiffres réels 2000-01 (000 \$)	Augmenta- tion (Diminution) (000 \$)	Expl. n°
24-1 Direction générale des services aux personnes âgées					
476,8	(a) Salaires et avantages sociaux	402,8	474,1	(71,3)	
292,0	(b) Autres dépenses	291,9	295,9	(4,0)	
768,8	Total 24-1	694,7	770,0	(75,3)	
24-2 Amortissement des immobilisations					
18,7	Amortissement des immobilisations	17,9	17,7	0,2	
18,7	Total 24-2	17,9	17,7	0,2	
787,5	TOTAL DES DÉPENSES	712,6	787,7	(75,1)	

Tableau financier chronologique

Direction générale des services aux personnes âgées

Résumé des dépenses et de la dotation en personnel portant sur cinq exercices

(pour les exercices prenant fin du 31 mars 1998 au 31 mars 2002)

(000 \$)

AFFECTATIONS	CHIFFRES RÉELS ET REDRESSÉS DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES									
	1997-1998		1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002	
	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$	ETP	\$
24-1 Direction générale des services aux personnes âgées	7,00	517,7	9,75	668,3	9,75	916,4	9,00	770,0	9,00	694,7
24-2 Amortissement		-		-		1,8		17,7		17,9
TOTAL	7,00	517,7	9,75	668,3	9,75	918,2	9,00	787,7	9,00	712,6